

Compte rendu de la réunion préparatoire de la Plénière du CESER du 25 février 2020

PRÉSENTS:

Michel, Xavier, Jean-Jacques, Sandrine, Gilles, Chantal, Agnès, Marie Hélène, Sandrine, Vanessa, Christine, Laura

EXCUSÉS:

Florian, Stéphane, Ludo, Benjamin

I) POINT CALENDRIER:

- vendredi 20 mars en visio (depuis Comité régional), de 10h00 à 12h00: réunion groupe CGT de prépa de la réunion du Collège 2
- lundi 23 mars à Carcassonne à 10h00: Collège 2
- mercredi 25 mars à Cahors, de 9h30 à 16h00 au Campus des métiers: 1^{re} réunion CPER. Chantal + Xavier + Jérôme pour l'UD 46
- mardi 31 mars: (journée d'action Retraites) réunion de prépa groupe CGT avancée au lundi 30 mars de 14h00 à 17h00 au Comité régional, en visio
- mercredi 1^{er} avril, de 9h30 à 14h00: plénière CESER à Narbonne
- jeudi 28 et vendredi 29 mai: Séminaire groupe CGT au Cap d'Agde. Rdv jeudi à 15h00. 2 invités
- jeudi 16 avril: Plénière du Comité Régional
- mercredi 22 avril à Narbonne: 2^e réunion CPER: Agnès + Vanessa
- mercredi 6 mai: 3^e réunion CPER: Michel et un camarade de l'UD 34 Perpignan
- jeudi 11 juin: Plénière du Comité Régional: Xavier + Gilles
- vendredi 19 juin à 14h00: réunion de prépa groupe CGT au Comité régional en visio

- lundi 22 juin: Plénière CESER Toulouse (sur la journée sûrement car 4 avis)

(Réunions CPER divisé en 3 thématiques: le modèle de développement souhaitable; le rééquilibrage territorial; les réformes à mettre en œuvre contre le réchauffement climatique. Travaux le matin et restitution l'après-midi.)

II) NOUVELLE LOI 3D, « DÉCENTRALISATION, DÉCONCENTRATION, DIFFÉRENCIATION »

Chaque Commission doit faire une contribution de quelques lignes, ramassée par la C8. Bureau exceptionnel du CESER le 15 avril. Ne sera pas soumis au vote à la Plénière.

Normalement les CESER ne sont pas sollicités sur cette loi; le sont les Préfets de Région. C'est donc le Préfet de la Région Occitanie qui a sollicité le CESER.

On attend la note de la Confédération au sujet de cette Loi 3D.

Problématique générale: on est sollicité dans un temps trop restreint. Cela devient un mode de fonctionnement délétère du CESER.

III) AUDIT CITOYEN:

Rappel: Le Conseil Régional a saisi le CESER pour un audit citoyen sur la gestion du budget de la Région (car critiqué par la Cour des comptes). Le cahier des charges est en train de se faire. Avis rendu en novembre 2020. La C8 gère les résultats.

A été proposé à Jean-Jacques d'être co-rapporteur (avec Béatrix de la FCPE a priori).

Compte rendu de la réunion préparatoire de la Plénière du CESER du 25 février 2020 ...suite...

Refus car: c'est le CESER qui est censé être le Conseil citoyen. Évaluer les politiques publiques de l'Etat et de la Région relève de notre compétence. Les citoyens ne représentent qu'eux-mêmes, et ne représentent pas la société civile. Le CESER est la société civile organisée. Participer à cet audit signifierait que l'on considère que les corps intermédiaires que nous sommes ne servent à rien.

V) FORMATIONS :

SÉMINAIRE DU 28 ET 29 MAI AU CAP D'AGDE:

Jeudi 28 mai

- 14 h 00 environ: arrivée au centre
- 15 h 00 pétante: début réunion
- 18 h 00: apéro puis repas

Vendredi 29 mai de 9 h 00 à 12 h 00

Regard CGT sur la fiscalité, le budget (OB et BP).
Présentation par Jean-Louis CORVAISIER et Patricia TEJAS, CESER PACA, anciens responsables Banque de France.

CYCLE DE FORMATIONS CESE-CESER À COURCELLES:

1^{re} session sur la fiscalité/finances publiques locales:

Xavier et Jean-Jacques y sont allés;

2^e session: lundi 6 et mardi 7 avril sur les mutations économiques, évolution des qualifications professionnelles...;

3^e session: jeudi 8 et vendredi 9 octobre sur les évolutions de l'organisation territoriale.

Tout est pris en charge par la Conf.

Horaires: 9 h 30-17 heures.

VI) PLÉNIÈRE DU MARDI 25 FÉVRIER 2020:

AVIS DE LA C7 SUR LE « PROCESSUS DE REPLI, D'ISOLEMENT ET DE COHÉSION SOCIALE »

Bonne participation de la CGT. Avis intéressant, en lien avec les propositions des candidats de gauche à la municipalité toulousaine. Description fine de ce qui se passe dans les quartiers. Caroline HONVAULT l'a très bien écrit (est sociologue de formation). Ce qui manque dans ces quartiers c'est l'emploi, et cette question de l'économie et de l'emploi manque un peu dans l'avis. Certains types d'isolement sont aussi oubliés.

AVIS DE LA C1:

« LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE RÉGIONALE RÉPOND-ELLE AUX URGENCES ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE ? »

Proposition de Christian TERANCLE (Solidaires) de faire une déclaration commune du Collège 2. Sera faite par Jérôme CAPDEVIELLE en tant que responsable du Collège. Première fois que ça se fait.

CHAUSY n'était pas favorable à cet avis car se fait taper par la FNSEA.

Sur les transitions professionnelles, la CGT a été bonne. Christine voulait qu'apparaissent dans la déclaration: « Transition pro, urgence climatique et urgence sociale », mais ça n'apparaît pas trop.

Belle déclaration.

DIFFICULTÉ C1:

départ à la retraite de Jean-Guy MAZZIA, chargé de mission de la C1, après la plénière du 25 février. Le CESER a tardé à publier l'offre d'emploi. Un vacataire va sûrement être nommé en attendant.

Déclarations CGT lors de plénière CESER du 25 février 2020

AVIS SUR LE PROCESSUS DE REPLI, D'ISOLEMENT ET COHÉSION SOCIALE: ANALYSES ET PRÉCONISATIONS POUR LES VILLES D'OCCITANIE

Expliquer n'est pas excuser. Cette phrase tirée du projet d'avis est forte de sens. Depuis des décennies, l'Etat a instauré des politiques de la ville, notamment dans les quartiers difficiles, qui ont toutes conduit à augmenter l'isolement et le repli sur soi des habitants des quartiers populaires.

Comme le souligne le projet d'avis, nous assistons à une double exclusion, sociale et territoriale, qui se traduit, trop souvent, par un repli identitaire et un développement d'économie parallèle, là où l'emploi devrait être présent et son accès facilité.

L'urbanisme guidé par les promoteurs a pris le pas sur la satisfaction des besoins des populations en guise de « vivre ensemble ». Dans ces quartiers où le taux de pauvreté est bien au-dessus de la moyenne, les services publics sont devenus les parents pauvres, voire ont disparu, tout comme les commerces de proximité.

Les nouveaux quartiers, issus de la politique de la ville pour reloger les habitants dans un cadre de vie plus agréable, sont catastrophiques. Comme le montrent les exemples cités dans l'avis, que ce soit Borderouge ou la Cartoucherie à Toulouse, il n'y a aucun projet urbain avec une vision de mixité sociale. Chaque promoteur fait son bâtiment, les uns à côté des autres, sans schéma général et sans traiter la question sociale.

Le groupe CGT partage l'ensemble des préconisations présentées dans cet avis. Nous souhaitons insister sur la volonté de remettre des services publics dans ces quartiers, dynamiser l'accès à l'emploi et combattre la stigmatisation territoriale.

Si pour changer l'image des quartiers, soutenir les actions des citoyens est nécessaire, comme embellir les bâtiments, encourager le street art; Il nous semble tout aussi nécessaire de stopper la densification et de renouer avec l'habitabilité compatible avec un réel « vivre ensemble ».

Comment pouvons-nous continuer à accueillir 50 000 habitants par an si c'est pour continuer à développer des ghettos ?

Les citoyens demandent d'agir, tant mieux. Les jardins partagés fleurissent partout, les comités de quartier se font les interlocuteurs des décideurs, les maisons de quartier abritent les associations qui doivent être soutenues.

Sortir du repli et de l'isolement est possible, mais cela passe par une volonté des politiques publiques et par une urbanisation qui répondent à l'intérêt général, et qui ne succombent pas aux sirènes de la rentabilité: rentabilité des services publics, rentabilité des logements, rentabilité de l'éducation...

Encore une fois: Expliquer n'est pas excuser.
Le groupe CGT votera cet avis.

RÉSULTAT DU VOTE

Présents: 116

Pouvoirs: 37

Total des votants: 153

Résultat: **pour: 153** - contre: 0 - abstentions: 0 -

Ne prends pas part au vote: 0

Déclarations CGT lors de plénière CESER du 25 février 2020 ...suite...

AVIS DE LA COMMISSION 1 « LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE RÉGIONALE RÉPOND-ELLE AUX URGENCES ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE ? »

PRÉSENTATION: JÉRÔME CAPDEVIELLE

VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU COLLÈGE 2 DU CESER OCCITANIE

Monsieur le Représentant de Monsieur le Préfet de Région,
Madame la Représentante du Conseil Régional,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Nous fêtons, le 12 juillet prochain, les 10 ans d'une étape importante dans l'évolution des assemblées consultatives régionales avec l'attribution de ce grand domaine d'expertise qu'est l'environnement !

Ce « E » d'Environnement, trop souvent oublié au cours de cette décennie, devient désormais prépondérant tant l'urgence environnementale s'impose !

Rares sont les assemblées plénières, où l'ensemble des Organisations Syndicales du Collège 2 parle d'une seule et même voix. Malgré une actualité sociale intense, peu propice à un tel exercice, je remercie l'ensemble des conseillères et conseillers du Collège des salariés pour sa capacité à dépasser leurs « nuances » au profit d'une expression unitaire sur ce projet d'avis, Ô combien emblématique et présenté aujourd'hui lors de cette assemblée plénière.

Nous partageons l'analyse que réduire drastiquement les émissions globales des gaz à effets de serre est un devoir de solidarité vis-à-vis des jeunes générations et des populations exposées aux conséquences du changement climatique.

Ce projet d'avis ayant pour titre cette question « La politique énergétique régionale répond-elle aux urgences écologique, sociale et économique ? » est le

fruit d'un travail collégial de la commission « Aménagement du Territoire – Politiques Environnementales et Énergétiques – Transport – Infrastructures – Numérique et Logement ».

Après de nombreuses auditions et débats, ce projet d'avis met en lumière la volonté affichée de notre Conseil Régional à s'inscrire dans une politique de transition énergétique visant à produire autrement l'énergie nécessaire pour couvrir les besoins des habitants de notre région. Promouvoir les énergies renouvelables pour remplacer les énergies fossiles tout en accompagnant un processus d'économie énergétique sont autant d'axes forts engagés par notre Région avec pour objectif d'engager une transition énergétique: En Occitanie l'objectif affiché, notamment dans le cadre de la stratégie RéPOS à l'horizon 2050, est de produire et de contrebalancé régionalement la totalité de l'énergie consommée par les seules énergies renouvelables.

Nonobstant une politique que l'on peut qualifier d'ambitieuse au regard des autres régions hexagonales, le CESER Occitanie Pyrénées-Méditerranée, force de proposition et reflet de la société civile organisée, s'est attaché, à travers ce projet d'avis, à objectivement évaluer les scénarii envisagés par l'exécutif régional en tentant d'y apporter un éclairage additionnel.

Notre Région est, en ce sens, totalement atypique: la consommation en énergie tend à devenir plus importante en période estivale.

Un constat s'impose à nous: l'énergie la plus propre est celle qu'on n'utilise pas !

C'est pourquoi, à travers cet avis, le CESER Occitanie Pyrénées-Méditerranée revendique un virage !

Celui de la sobriété.

En effet, la sobriété est indispensable pour construire une transition énergétique juste et écologique répondant aux réalités de notre Région: précarité énergétique, impacts sur la biodiversité et les écosystèmes, transitions professionnelles, sans oublier le cadre de vie des populations.

Autant d'enjeux pour lesquels le CESER Occitanie

Déclarations CGT lors de plénière CESER du 25 février 2020 ...suite...

Pyrénées-Méditerranée se veut force de proposition pour renforcer la politique régionale dans le sens d'une transition juste économiquement, socialement et écologiquement. Les acteurs de la société civile que nous sommes doivent y prendre toute leur place.

C'est en ce sens, que le collège 2, celui des organisations syndicales de salariés, réaffirme avec force et détermination les propos de Sharan BURROW, Secrétaire Générale de la Confédération Syndicale Internationale à savoir que « l'action climatique est une affaire syndicale car il n'y a pas d'emplois sur une planète morte » !

Nous revendiquons haut et fort le zéro carbone et le zéro pauvreté ! Le vert ne doit pas être totalement vide ! Voilà le message clef que nous portons aujourd'hui au sein de notre assemblée.

Au nom du Collège des organisations syndicales de salariés, que j'ai l'honneur de représenter au sein du CESER Occitanie Pyrénées-Méditerranée, je tenais pour finir mon intervention à féliciter Joachin DENDIEVEL pour la restitution des travaux de la commission « Aménagement du Territoire – Politiques Environnementales et Energétiques – Transport – Infrastructures – Numérique et Logement » ainsi que sa Présidente Christine SANCHEZ et l'ensemble des conseillers qui ont permis la production d'un avis ambitieux, équilibré et clairvoyant pour l'exécutif de notre Région.

Comment ne pas terminer cette déclaration en remerciant chaleureusement Jean-Guy MAZZIA, le chargé de mission de cette commission qui aura brillamment conclu sa carrière professionnelle avec cette dernière et très qualitative production. Discret mais terriblement efficace, il aura su mettre ses qualités d'écoute et d'analyse au profit d'un volet rédactionnel qui laissera une empreinte dans l'histoire de notre assemblée. A l'heure où ce bien si précieux est l'objet de tant d'intérêts dans notre pays, l'ensemble du Collège des Organisations syndicales tenait à vous souhaiter, mon cher Jean-Guy, tous nos vœux pour votre retraite Ô combien méritée ! Profitez en bien !

L'ensemble du Collège des Organisations Syndicales du CESER Occitanie Pyrénées-Méditerranée votera ce projet d'avis.

Merci de votre attention.

RÉSULTAT DU VOTE

Présents : 112

Pouvoirs : 41

Total des votants : 153

Résultat : **pour : 153** - contre : 0 - abstentions : 0 -

Ne prends pas part au vote : 0